

# Les cas particuliers du tri : ça se recycle ou pas ?

Certains déchets issus des emballages ménagers sont composés d'un matériau recyclable mais nous ne pouvons pas forcément les mettre dans les conteneurs de tri. Pourquoi? Au centre de tri, plusieurs machines séparent les matériaux le long d'une «chaîne de tri» pour les regrouper par famille. Cependant, certains déchets sont trop petits ou trop légers pour être détectés par ces machines. Ils finissent dans ce qu'on appelle «le refus de tri». Cette fiche présente en détail les consignes qui s'appliquent à ces cas particuliers.

## A DEPOSER DANS LE CONTENEUR JAUNE



### Les bouchons en plastique (\*)

peuvent être recyclés, s'ils sont «vissés» à leur bouteille d'origine.



### Le papier aluminium

peut être recyclé s'il est possible d'en former une boule équivalente, en taille, à une balle de tennis.

Il existe des alternatives au recyclage des bouchons. En effet, certaines associations organisent des filières de recyclage des **bouchons en plastique ou en liège**.



Pour trouver un point de collecte : <https://ourecycler.fr/>

## A DEPOSER DANS LES ORDURES MENAGERES



Les capsules de bières, les bagues des bouchons de champagnes, les capsules de café en aluminium (\*), les barquettes en aluminium, les emballages de médicaments, les couvercles des bocaux et les opercules des boîtes de conserves sont trop petits pour passer sur la chaîne de tri.

Trop nombreux, ils perturbent cette dernière et rendent difficile le tri des emballages recyclables.



Nespresso® a développé sa propre filière de recyclage de ses capsules de café. Il est donc possible de les déposer dans les points de collecte prévus à cet effet.

Pour trouver un point de collecte : [www.nespresso.com](http://www.nespresso.com)





## A DEPOSER DANS LE CONTENEUR BLEU



**Les enveloppes à fenêtre** peuvent être recyclées. En effet, la partie fenêtre en plastique n'empêche pas le recyclage car elle est trop petite.



## A DEPOSER DANS LES ORDURES MENAGERES



**Le papier alimentaire** contient autant de plastique que de papier. Cette quantité de plastique est trop importante pour que ce type de papier soit recyclable.

Pour tout renseignement complémentaire :

**0 800 231 051**

(appel gratuit depuis un poste fixe)